

Au barrage d'Arzal, l'écluse anti-salinité coûtera 14 millions

Les travaux seront menés sur deux hivers. Un sas sera posé à mi-écluse et limitera le mélange eau douce – eau salée. Ce chantier vise à préserver la ressource en eau potable, tout en permettant le passage des voiliers.



Eaux et Vilaine et la Compagnie des Ports du Morbihan prévoient enfin l'écluse anti-salinité au barrage d'Arzal. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Sylvie RIBOT. Publié le 08/11/2022 à 21h00

[Écouter](#)

Annoncée depuis des années, l'écluse anti-salinité du barrage [d'Arzal](#) est à nouveau dans les tuyaux d'Eaux et Vilaine et de la Compagnie des Ports du Morbihan. Par les temps secs qui courent, ce chantier à 14 millions, ça ne sera pas du luxe car l'ouvrage servira notamment à préserver la ressource en eau de l'une des deux plus grandes réserves de Bretagne, avec le lac de Guerlédan.

L'Établissement public du bassin de la Vilaine (Eaux et Vilaine), qui gère le barrage sur la Vilaine, est en effet aussi producteur d'eau potable. « **En produisant 90 000 m³ d'eau par jour, on alimente plus d'un million d'habitants : l'est du Morbihan, l'agglomération de Vannes, Auray, Cap Atlantique, Guérande, Saint-Nazaire et une partie du Sud de l'Ille-et-Vilaine** », souligne Jean-François Mary, président d'Eaux et Vilaine.

Problème : l'écluse de 83 m gâche beaucoup d'eau. Le système de siphon actuel, qui pompe l'eau pour la remettre en aval, n'évacue pas toute l'eau salée et consomme donc 300 000 à 400 000 m³ par jour. « **En gros**, résume David Lappartient, président du Département et de la Compagnie des Ports, **on rejette quatre fois plus qu'on ne prélève.** » Et s'il faut éviter l'eau salée à tout prix, c'est parce que l'usine d'eau en amont n'aime pas trop que les chlorures remontent jusqu'à elle.



À l'actuelle écluse du barrage d'Arzal, le passage des bateaux fait perdre de l'eau potable en raison de l'eau salée qui remonte. | OUEST-FRANCE

Cet été, sur ce port d'Arzal-Camoël de 1 600 places (sans compter les 3 000 bateaux en amont à La Roche-Bernard, Redon...), vu la sécheresse, [le passage des voiliers était d'ailleurs quasi à l'arrêt](#) pour préserver la ressource en eau potable : cinq éclusages par semaine en août, contre une dizaine par jour un été normal ! « **Comme cela risque de se reproduire et qu'il faut concilier l'usage des plaisanciers et la ressource en eau, chacun y a mis du sien pour avancer** », poursuit David Lappartient.

Sans doute en 2026

[Le retard sur ce chantier](#) – dont le financement n'était pas bouclé – n'a pas que du mauvais. « **La nouvelle solution sera plus efficace et coûtera 14 millions HT au lieu de 23** », annonce Jean-François Mary. Un sas anti-salinité divisera l'écluse en deux au niveau du pont et limitera le mélange eau douce – eau salée. Au niveau d'une porte, l'eau de mer (plus lourde) sera pompée au fond. Eaux et Vilaine financera 7 millions, la Compagnie des Ports et le Département 1,4 million chacun. D'autres apports sont espérés de la Région, sur le budget du barrage d'Arzal, peut-être des départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique.

Et c'est pour quand ? « **La phase de mise à sec de l'écluse pourrait être en janvier 2023 et cela permettra de finir les études** », annonce Eaux et Vilaine. Il faudra ensuite compter avec deux hivers de travaux. « **Ce qui nous amènera sans doute jusqu'en 2026** », explique David Lappartient.

Ce projet très attendu a été expliqué ce mardi 8 novembre 2022 à des plaisanciers. L'occasion de rappeler aussi que sur ce port travaillent environ 500 personnes. « **C'est aussi le port du Morbihan où il y a le plus de voiliers. D'ici, les plaisanciers font souvent des longues croisières** », souligne Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des Ports. 1 728 personnes étaient sur liste d'attente fin août. « **Moins qu'à La Trinité-sur-Mer ou au Crouesty, mais quand même...** »

Le point sur les chantiers



Eaux et Vilaine et la Compagnie des ports du Morbihan prévoient enfin l'écluse anti-salinité au barrage d'Arzal. Une partie des plaisanciers et usagers du port, réunis dans la nouvelle cabine de sablage. | OUEST-FRANCE

Plusieurs chantiers ont été menés ces cinq dernières années au port d'Arzal : « **La cabine de sablage unique sur les ports de plaisance, moins polluante et moins bruyante** » (630 000 €) présente Soizic Dubois, directeur du port d'Arzal, mais aussi la nouvelle cale de mise à l'eau (600 000 €), le parking public (500 000 €), l'épicerie (200 000 €), l'aire de carénage (690 000 €), les pontons renouvelés sur 1,5 km en 2 ans (2,2 millions).

Et ce n'est pas fini : d'ici 2025, le menu (même hors-écluse) sera déjà copieux : bornes eau-électricité connectées, requalification de l'ancienne capitainerie côté Camoël, réfection du

terre-plein Eaux et Vilaine, extension envisagée du terre-plein, aménagement des rives d'Arzal, rénovation des sanitaires et du rez-de-chaussée de la capitainerie d'Arzal

UPPM revue de presse